La Fondation Curie

Les deux co-directeurs, Marie Curie et Claudius Regaud expriment en 1919 le souhait « d'associer leurs deux départements de physique et de biologie aux progrès de l'emploi des radiations pour la guérison du cancer » (A. Lacassagne, 1971). Dés le début de l'année, le docteur Henri de Rothschild, industriel du radium, a offert son aide à Marie Curie. Claudius Regaud a obtenu de l'Institut Pasteur la mise à sa disposition de quelques lits et d'une salle de consultation.

L'Institut dont la construction commence fin 1912 sera constitué de deux sections indépendantes : le laboratoire Curie de la Faculté des Sciences consacré aux recherches de physique et de chimie sur la radioactivité, placé sous la direction de Marie Curie, et le laboratoire Pasteur consacré aux applications médicales et biologiques, placé sous la direction du Docteur Claudius Regaud.

Marie Curie ne prend aucune part directe aux travaux de biologie et de médecine, mais elle encourage leurs progrès, dont une part dépend de la préparation des sources de radium ou des ampoules de radon. Elle s'entend admirablement bien avec le Docteur Regaud. Leurs efforts conjugués débouchent fin 1920 sur la création d'une Fondation dédiée au traitement du cancer.

La Fondation Curie (d'abord appelée Fondation Pierre Curie) est déclaré d'utilité publique en 1921. Une dotation initiale d'Henri de Rothschild puis d'autres dons permettent de construire, à proximité de l'Institut du Radium, un dispensaire qui ouvre ses portes dès la fin de 1922. La combinaison d'une intense activité de recherche et de traitement des tumeurs cancéreuses par les rayons X ou les rayons gamma du radium va permettre au Docteur Regaud et son équipe de jouer un rôle pionnier dans les années suivantes. La Fondation devient en particulier un des hauts lieux des progrès de la Curiethérapie (Brachythérapie).

Un nouvel hôpital est construit en 1936, rue Lhomond. Au début des années 1970, la Fondation Curie fusionne avec l'Institut du Radium pour donner naissance à l'Institut Curie.

Les membres soussignés pensent que l'Académie s'honorerait en élisant comme membre associé libre Mme Curie, en reconnaissance de la part qu'elle a prise à la découverte du radium, et d'une nouvelle médiacation, la Curiethérapie.